



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

VIERGE NOIRE - COTEAUX

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ».

Le rendez-vous du quartier Vierge Noire - Coteaux s'est déroulé le **jeudi 21 septembre 2023**. 20 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, Bernard Dupré maire-adjoint, Philippe Auger et Thierry Vermorel conseillers municipaux.

Introduction du Maire

Sur le site du Cadran solaire, les travaux de la résidence universitaire du CROUS comprenant 106 logements s'achèvent pour une ouverture prévue en octobre 2023. Le restaurant universitaire ouvrira début 2024. Les travaux du bâtiment de l'université de Grenoble-Alpes sont en cours.

La cour de l'école Coteau a fait l'objet de travaux de désimperméabilisation cet été, des plantations d'arbres sont prévues lors des vacances de la Toussaint.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Une étude prospective démographique et une sur les bâtiments communaux ont conclu à la construction d'une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne école Brise des Neiges ; plutôt que l'ajout de nouvelles classes dans les écoles existantes Coteau et Carronnerie. L'objectif est une ouverture à la rentrée 2026. Le restaurant scolaire sera installé dans la salle de La Pallud qui a fait l'objet d'un début de travaux cet été (toujours en cours). L'ancienne école a été démolie. Des compléments d'étude sont en cours pour prendre en compte le cèdre situé au pied de la future école.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) a été signé en novembre 2022. Les études sont lancées pour la réalisation d'aménagements type merlons ou filets contre les chutes de blocs sur le secteur des Coteaux. Le budget pourrait être élevé, jusqu'à 4 millions d'euros pour la commune, ce qui représente une charge financière très importante pour la ville. Le retour des études géotechniques est prévu début 2024. Les documents du PPRN et ceux de la réunion publique du 20 septembre 2023 sont disponibles sur le site internet de la ville rubrique Pratique/Urbanisme/Risques majeurs PPRN.

Travaux route de Chartreuse

Route de Chartreuse, des travaux de reprise de réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées sont prévus jusqu'à fin 2023, puis des travaux d'aménagement de la chaussée se feront en 2024. Les objectifs sont de sécuriser les cheminements piétons et de faire ralentir les voitures. Il est prévu pour cela de marquer le caractère urbain de cet axe à partir du chemin de Mentonne, avec notamment la création d'un trottoir sur tout le linéaire. Le projet sera présenté en amont aux habitants via deux réunions publiques.

En vue du futur projet d'aménagement, des riverains demandent que le stop à la sortie du chemin André Didier soit enlevé, de sécuriser le chemin Pré Fleuri et de faire en sorte que le car scolaire roule moins vite.

Secteur des Coteaux

Il a beaucoup été question des problèmes de circulation et de stationnement.

Un riverain demande la possibilité d'installer une nouvelle station Dott (location de vélos électriques) plus haut sur le chemin de Maubec, vers le numéro 37.

Les difficultés de stationnement chemin de Maubec sont signalées, avec des demandes de marquage au sol pour clarifier ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.

Certains riverains font remonter que des stationnements sauvages chemin André Didier empêchent le passage de véhicules de secours et souvent de leur propre véhicule.

Du chemin de Rozan vers le chemin de la Viotte, le stop permet de faire ralentir les véhicules qui descendent. Ce stop permet de donner la priorité aux véhicules montants et ainsi faire en sorte d'apaiser la circulation automobile dans ce secteur.

Sur le bas du chemin de la Viotte, les plots ont été installés pour sécuriser le cheminement piéton sur cette partie de la voirie très empruntée.

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr